



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

politique monétaire

Question au Gouvernement n° 3478

Texte de la question

BANQUE CENTRALE EUROPÉENNE

M. le président. La parole est à Mme Arlette Grosskost, pour le groupe Les Républicains.

Mme Arlette Grosskost. Monsieur le ministre de l'économie, de l'industrie et du numérique, les décisions de la Banque centrale européenne, la BCE, ont déçu. Celles de la Réserve fédérale américaine, qui devraient bientôt être annoncées, continuent à alimenter les débats : la majorité des analystes parlent cependant d'un relèvement des taux d'intérêt face à un marché qui reste fébrile. Ce nouveau *trend* aurait des répercussions sur l'ensemble des places boursières, non seulement des pays émergents, mais aussi de la zone euro. L'onde de choc est redoutée. Les acteurs économiques sont de plus en plus nombreux à pointer du doigt les carences des politiques monétaires actuelles.

Quand bien même certains indicateurs apparaissent positifs – baisse de l'euro, baisse du prix des matières premières –, les turbulences de l'économie mondiale inclinent plus à la défiance qu'à la confiance, eu égard à de nombreux paramètres teintés d'incertitudes, comme les attaques terroristes, la tentation d'un *Brexit* ou la montée des extrêmes.

Tout cela ajoute de l'instabilité à une reprise timide. La Banque de France prévoit d'ailleurs une baisse du produit intérieur brut de 500 millions d'euros au quatrième trimestre par rapport aux prévisions. Les bourses européennes font du yo-yo, nonobstant l'annonce du programme de *quantitative easing* de la BCE. Selon son président, la politique de la BCE ne sera efficace que si elle est accompagnée de politiques structurelles efficaces, domaines dans lesquels seuls les gouvernements nationaux ont la capacité d'agir.

Pour ce qui concerne la France, la Commission européenne souligne que nos réformes manquent d'ambition et que la consolidation budgétaire reste des plus précaires. Attendre 2020 pour doper le produit intérieur brut de 0,4 % grâce aux actions combinées du crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi, et du Pacte de responsabilité, à tout le moins, manque d'audace. Nous sommes donc dans l'impérieuse nécessité de créer davantage de croissance. Que comptez-vous faire à court terme pour y parvenir ?

M. Jacques Myard. Rien ! (*Sourires.*)

Mme Arlette Grosskost. Que ferez-vous en cas d'augmentation des taux et, plus généralement, quel est votre plan d'urgence pour l'emploi ? (*Applaudissements sur de nombreux bancs du groupe Les Républicains.*)

M. Jean Lassalle et Mme Catherine Vautrin. Très bien !

M. le président. La parole est à M. le ministre de l'économie, de l'industrie et du numérique.

M. Emmanuel Macron, *ministre de l'économie, de l'industrie et du numérique*. Madame la députée, en évoquant le contexte économique et monétaire mondial dans lequel nous avançons, vous avez eu raison de rappeler que la Banque centrale européenne fait son travail : il ne nous appartient pas de le commenter...

M. Jacques Myard. Si, si !

M. Emmanuel Macron, *ministre*. L'indépendance de la Banque centrale européenne ne le permet pas, monsieur le député, vous le savez bien.

En rachetant des actifs pour accroître son bilan, la BCE, qui accompagne le cycle, permet de soutenir l'activité, quand bien même le niveau d'emploi, comme la croissance, en Europe et dans la zone euro, restent insuffisants.

Parallèlement, la Banque centrale américaine – nous verrons les décisions qu'elle prendra ce soir – a connu sept années de taux très bas, dans une économie caractérisée par la reprise et le plein-emploi. Il y a fort à parier que cet ajustement américain n'emportera pas de conséquence dramatique sur les taux européens, à condition que la BCE poursuive dans la voie qu'elle a prise.

Vous avez également raison de rappeler, madame la députée, que tout cela s'installe dans un triptyque. Premièrement, il faut continuer une politique monétaire la plus accommodante possible, pour permettre la relance. Deuxièmement, chacun des pays concernés doit poursuivre les réformes. Vous pouvez penser que le CICE et le Pacte de responsabilité sont insuffisants. Ils représentent pourtant un choc fiscal-social de deux points de PIB. Dans les autres pays de la zone euro, je ne vois pas de choc de relance équivalent, en termes de compétitivité. C'est la réalité et il fallait le faire, même si l'on peut regretter de ne pas l'avoir fait plus tôt – mais je ne veux pas lancer de polémique à cette heure.

Ce dispositif doit s'accompagner d'autres mesures structurelles, que nous avons lancées. Le Premier ministre a fait référence à plusieurs décisions qui seront prises dans les prochaines semaines : elles viendront accompagner ce que nous conduisons depuis maintenant deux ans sur les différents marchés du travail et des biens et services, pour moderniser notre économie.

Troisièmement, une politique de relance de l'investissement public et privé, au niveau européen, est nécessaire : c'est le plan Juncker et, bien au-delà, toutes les initiatives que nous devons continuer à prendre. *(Applaudissements sur quelques bancs du groupe socialiste, républicain et citoyen.)*

Données clés

Auteur : [Mme Arlette Grosskost](#)

Circonscription : Haut-Rhin (5^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 3478

Rubrique : Politiques communautaires

Ministère interrogé : Économie, industrie et numérique

Ministère attributaire : Économie, industrie et numérique

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [17 décembre 2015](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [17 décembre 2015](#)